

**Laurence DUMONT**  
Députée du Calvados  
Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale

**COLLECTIF SOS CALIX**  
Chez Christelle et Philippe LORY  
1785 rue des Sources  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

N. Réf : LD/PL

A Caen, le 6 juin 2012

Mesdames, Messieurs,

C'est avec la plus grande attention que j'ai lu votre courrier adressé aux candidats aux élections législatives. Dans le dossier que vous évoquez, j'ai déjà eu l'occasion de vous faire part de mon sentiment, lors de notre rencontre à ma permanence, sur la manière dont il a été engagé par Ports Normands Associés.

Le manque de concertation sur le projet de plate-forme conteneurs, notamment avec les habitants, l'absence de transparence sur les nuisances pouvant être générées ou non par cette activité ont conduit à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Le commissaire enquêteur a rendu son avis, un avis qui a été suivi par le Préfet. Ceci ne doit toutefois pas obérer les chances de maintenir et de développer l'activité du port de Caen-Ouistreham dans les emprises prévues par les documents d'urbanisme des communes concernées et les différents schémas d'aménagement pour l'ensemble de cette zone.

Comme je l'ai évoqué récemment, l'agglomération et notre département ne peuvent, à mon sens, se passer d'un tel outil. La proximité géographique du port du Havre doit nous permettre de nouer des relations de partenariat économique générateur d'emplois. Il m'apparaît donc indispensable, à l'heure où le chômage reste la préoccupation majeure des français, de ne pas se « couper » de projets pour notre territoire, fût-il celui de l'adaptation du port de Caen-Ouistreham à la containerisation des marchandises (grumes, ferrailles, produits manufacturés...). Aujourd'hui situé au 10<sup>ème</sup> rang national et pourvoyeur de centaines d'emplois directs et indirects, il ne doit pas manquer le virage de cette mutation profonde qui s'opère depuis plusieurs années dans le transport maritime, sous peine de fragiliser et même de voir disparaître l'activité industrialo-portuaire sur notre territoire.

L'enjeu est donc considérable et nécessite qu'une réflexion commune soit engagée avec l'ensemble des acteurs (élus, collectivités, Chambre de Commerce et d'Industrie, syndicats salariés et patronaux) sur le développement économique global de l'agglomération et les perspectives à court et moyen terme du port de Caen-Ouistreham. Dans ce travail, où l'articulation avec celui mené actuellement sur l'aménagement de la Presqu'île semble indispensable (et impose une réflexion à beaucoup plus long terme sur l'avenir des dépôts pétroliers), les habitants doivent trouver toute leur place pour éviter que la situation que nous avons connue dernièrement ne se reproduise. Je me tiens donc à votre disposition pour qu'une fois les élections législatives passées, nous puissions engager un travail commun.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées *et cordiales*.

*Laurence Dumont*